
Adresse de la société populaire et de la municipalité d'Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne) qui annoncent avoir prêté un nouveau serment de défendre la patrie au moment de la nouvelle de la conjuration, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et de la municipalité d'Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne) qui annoncent avoir prêté un nouveau serment de défendre la patrie au moment de la nouvelle de la conjuration, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 64;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28906_t1_0064_0000_15

Fichier pdf généré le 30/01/2023

15

Les administrateurs du district de Lodève écrivent à la Convention nationale : Législateurs, vous avez révolutionné le gouvernement; eh bien ! nous avons la douce satisfaction de voir dans notre arrondissement l'esprit public à la hauteur de vos principes et des circonstances; tout travaille pour le triomphe de la liberté, et chacun s'empresse de déposer sur ses autels des offrandes civiques : jusqu'à présent elles consistent en 14080 livres de fer, 41335 livres de métal de cloches, 1082 marcs d'argenterie, 77 marcs de vermeil, 136 marcs de galons d'or, 47 marcs de galons d'argent, 302 livres de charpie 577 chemises et 110 paires de souliers : ces objets sont tous parvenus à leurs différentes destinations. Ils ajoutent que les biens d'émigrés se vendent très avantageusement, et prient la Convention de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin.

A cette adresse est joint un arrêté du conseil du district de Lodève, qui a cru devoir accorder une somme de 150 l. de secours provisoire à un citoyen dont la femme est accouchée de trois enfants mâles.

Renvoi au comité des secours publics (1).

16

Les administrateurs du district de Loudéac, département des Côtes-du-Nord, félicitent la Convention sur la découverte de l'infame conjuration qui devoit anéantir la représentation nationale, l'invitent à rester à son poste (2). Grâce vous soient rendues, vous, représentants : de nouvelles tempêtes s'aggloméroient sur vos têtes, et menaçoient le vaisseau de l'état; mais votre énergie a conjuré tous les orages, et la république est encore une fois sauvée. Continuez à lancer la foudre sur tous les traîtres, et le bonheur du peuple sera votre plus douce récompense (3). Ils lui annoncent que leurs églises sont presque toutes changées en temples de la raison : ils ont fait passer au directeur de la monnaie de Nantes, 1497 marcs d'argenterie; 462 marcs vont partir pour Paris, et tout ce qu'ils possèdent en fer, cuivre, cloches, et autres matières métalliques, sera envoyé au lieu de sa destination (*Applaudi*).

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (4).

17

Les administrateurs du district de Loudun écrivent que leur chef-lieu, quoique situé au bord du théâtre de l'affreuse guerre de la Vendée, et souillé au mois de juillet dernier par

(1) P.V., XXXIV, 382. J. Sablier, n° 1237; Bⁱⁿ, 15 germ., 16 germ. (suppl^t) et 23 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 566, p. 323.

(2) P.V., XXXIV, 383. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t) et 23 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 566, p. 323.

(3) Rép., n° 105, p. 420.

(4) P.V., XXXIV, 383.

les pas et par les pillages des brigands, ne s'est pas moins soutenu avec confiance dans les bornes du plus parfait républicanisme. A Loudun, la décade se chomme avec des chants d'alégresse : plus d'églises, mais des temples dédiés à la raison. Un cinquième envoi d'objets d'or et d'argent est en route : il consiste en 79 marcs d'étoffes or et argent, 36 marcs 6 gros en galons, dentelles et franges d'argent, 19 marcs en galon, boutons et paillettes d'or, 209 marcs 5 onces 3 gros d'argenterie, une once 2 gros 5 grains de perles fines, et 3 gros 6 grains de semence aussi de perle.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (1).

18

Au moment où la société populaire et la municipalité d'Oradour-sur-Vayres, district de Saint-Junien, département de la Haute-Vienne, ont appris la noire trahison combinée au sein même de la Convention, elles ont réitéré le serment d'être toujours une des pierres de la montagne qui doit écraser les tyrans et les traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Oradour-sur-Vayres, s. d. A la Conv.] (3).

« Législateurs,

C'est au moment où vous avez porté le dernier coup à l'aristocratie, que ces ennemis du bonheur du peuple, ont fait leurs derniers efforts pour conspirer contre la patrie. Grâce vous soient rendues, oh !, pères du genre humain. C'est à vos soins, à votre zèle et votre vigilance que des enfants de Liberté doivent leur bonheur; vous venez de déjouer les complots liberticides formés contre les hommes libres. Au moment où nous l'avons apprise cette noire trahison, nous avons réitéré le serment d'être toujours une des pierres de la Montagne. Hâtez donc, mandataires du peuple, le jugement des coupables, et un exemple sévère prouvera aux vils despotes que rien ne peut détruire le règne de la liberté, courage, Législateurs, et malgré la fureur et le délire des despotes à l'agonie, ça ira. Vive la République et la sainte Montagne. »

REBIERRE-LARIVIÈRE (*président*), PRAYER (*agent nat.*), FORGEUR (*secrét.*), G. MANDON, COUZÉDIÈRE (*off. mun.*), LABORDERIE (*off. mun.*), F. FOUGERON, DESBORDES, LÉNOIR.

19

Les républicains d'Orchies et de son canton, réfugiés à Douai, ont frémi à la nouvelle de l'affreux complot tramé par la scélératesse; ils rendent grâce à la Convention nationale de

(1) P.V., XXXIV, 383. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t), 23 germ. (1^{er} suppl^t) et 25 germ. (2^e suppl^t); *Débats*, n° 566, p. 323.

(2) P.V., XXXIV, 384. Bⁱⁿ, 25 germ. (2^e suppl^t).

(3) C 299, pl. 1053, p. 30.